

Madame, Monsieur,

Je souhaite manifester mon opposition au projet de création d'un élevage de volailles par la société EARL DE MERY sur la commune de JANVRY 51390.

Situé à moins d'un kilomètre des premières habitations, l'inquiétude est grande concernant les éventuelles nuisances que ce projet est susceptible d'apporter à la commune.

Ma principale préoccupation est liée à ce cercle d'un kilomètre de rayon, dont le centre est le bâtiment de ce projet, et dans lequel certaines habitations apparaissent.

A quoi correspond cette zone ? Est-il en lien avec le stockage de différents produits inflammables/explosifs, gaz, fuel...etc etc

Inquiet également concernant :

Nuisances olfactives

Émanations d'ammoniac provenant des fientes des 39 999 poussins/poulettes extrait de cette poussinière par un système de ventilation.

Lors de leur évolution sur le parcours extérieur entre la 12ème et 17ème semaine, les fientes de poulettes resteront alors sur le sol

Quelle certitude que les odeurs ne seront pas perceptibles depuis notre village ? Une étude des vents a-t-elle été faite ?

Trafic routier

Augmentation du trafic routier sur l'axe emprunté par les habitants des communes. La traversée du village de GUEUX est déjà chargée.

Écologie et Parc de la Montagne de Reims.

Protection de la nature et du GRP de l'Ardre. Que va devenir cet itinéraire ? (

<https://ignrando.fr/fr/parcours/54259-la-boucle-de-l-ardre> )

Projet en mitoyenneté du parc de la Montagne de Reims.

Immobilier

Impact sur la valeur de l'immobilier dans la commune.

Dans l'attente de renseignements complémentaires sur ce projet.

Cordialement.